

n°3
30 mars 2022

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Caroline GOUTINES

Centre Technique de l'Olivier
a.zicot@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Des stades toujours **très hétérogènes** allant de BBCH 07 à 54.
Le manque d'eau dans certains secteurs peut limiter le développement des pousses et impacter la floraison.

Maladies du feuillage

Le **risque** est très hétérogène en fonction des parcelles observées, il est de **faible** à **très fort** pour l'œil de paon et la cercosporiose.

Teigne

Des chenilles ont déjà été observées dans quelques départements.
Soyez vigilants.

Cochenilles

Le risque évalué est **Faible** à **Modéré**.

Cochenille Tortue du pin

L'introduction et la propagation de ce ravageur est à éviter. Toute présence ou suspicion de *T. parvicornis* doit être déclarée au SRAI de votre région.

Autres bioagresseurs observés :

Neiroun (scolyte de l'olivier)

Des dégâts de Neiroun sont observés dans quelques départements, visibles notamment au moment de la taille. Ces dégâts sont présents sur des arbres déjà affaiblis. **Soyez vigilants** dans la gestion des bois de taille.

Bactériose

De la bactériose a été observé dans certaines parcelles, il peut se transmettre d'arbre en arbre lors des opérations de taille et de récolte.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Conditions météorologiques



Prévisions du 30 mars au 03 avril (source : Météo France) :

Département / Jour	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
Alpes-Maritimes					
Var					
Alpes-De-Haute Provence					
Bouches-du-Rhône					
Vaucluse					
Drôme					
Ardèche					
Gard					
Hérault					
Aude					
Pyrénées orientales					

Des épisodes humides et de légères pluies sont annoncés dans les jours qui viennent dans la majorité des départements. Les températures diurnes resteront douces et oscilleront entre 15 et 20°C environ. Ce week-end, le ciel sera relativement dégagé.

Certains départements, en particulier dans la région PACA, n'ont pas bénéficié des épisodes pluvieux de ces dernières semaines, les sols, relativement secs par rapport aux normales saisonnières, risquent de continuer à s'assécher. Il est important de raisonner la gestion de l'eau et du sol afin de limiter ce phénomène et les impacts négatifs éventuels sur les oliviers. Des températures nocturnes légèrement négatives sont annoncées dès vendredi dans certains départements.



Stades phénologiques

Stade BBCH 07



Stade BBCH 33

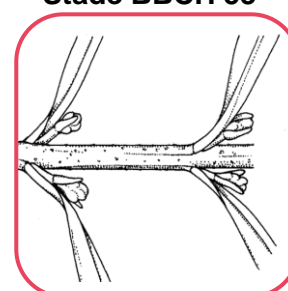


BBCH 37 : Les pousses ont atteint 70% de leur taille finale.

BBCH 50 : Les boutons floraux sont fermés.

BBCH 51 : Début du gonflement des boutons floraux.

Stade BBCH 53



BBCH 54 : Les bouquets floraux s'allongent.

Stades phénologiques, source : France Olive

Départements		Stade BBCH
Alpes-Maritimes (06)		07-52
Var (83)	Haut Var	07-31
	Littoral	31-52
Alpes-de-Haute Provence (04)		07-11
Bouches-du-Rhône (13)		09-54
Vaucluse (84)		09-50
Drôme (26)		07-31
Gard (30)		09-31
Hérault (34)		11-50
Aude (11)		11-54
Pyrénées orientales (66)		09-11



Maladies feuillage : Œil de paon et cercosporiose

Éléments de Biologie



Pour avoir plus d'informations sur ces maladies consultez le [BSV oléicole N°1](#) ou le site de [France Olive](#).

Symptômes d'œil de paon (gauche) et de cercosporiose (droite), source : Centre technique de l'olivier

Observations

Nous vous rappelons que, comme souligné dans la section avertissement à la fin du document, les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Œil de paon

Des symptômes **d'œil de paon** ont été observés à des niveaux d'infestation très différents selon les parcelles suivies, allant de **Faible à Très fort**. Dans certaines conditions de forte pression (forte humidité, etc.), des **symptômes** ont même été **observés** sur de **jeunes feuilles** terminales.

Département	Risque évalué
Vaucluse (84)	Faible à Fort
Drome (26)	Modéré à Fort
Var (83)	Faible à Fort
Alpes-Maritimes (06)	Faible à Très fort
Pyrénées-Orientales (66)	Modéré
Gard (30)	Faible
Hérault (34)	Fort

Bouches-du-Rhône (13)	Faible à Fort
Aude (11)	Fort
Alpes de Haute-Provence (04)	Modéré

Cercosporiose :

Il est difficile d'évaluer les niveaux d'infestations du champignon car les symptômes ne sont visibles que plusieurs mois (délais variable) après infestation. Les niveaux d'infestation perçus résultent majoritairement de contaminations antérieures (2021). Des symptômes ont été observés à des niveaux différents selon les parcelles et les variétés allant de **Faible à Très fort**.

Département	Risque évalué
Vaucluse (84)	Modéré
Drome (26)	Faible à Modéré
Var (83)	Très fort
Alpes-Maritimes (06)	Fort à Très fort
Pyrénées-Orientales (66)	Modéré
Gard (30)	Modéré à Fort
Hérault (34)	Faible à Fort
Bouches-du-Rhône (13)	Faible à Modéré
Aude (11)	Faible à Modéré
Alpes de Haute-Provence (04)	Modéré

Les récentes pluies, parfois avec des cumuls élevés, comme dans l'Hérault, et l'augmentation générale des températures diurnes sont des conditions favorables au développement des maladies fongiques. Pour les secteurs où il n'a pas ou peu plu, les humidités présentes la nuit peuvent être suffisantes pour le développement des maladies fongiques. **Il faut donc rester très vigilant** dans la surveillance du risque et aux conditions climatiques pour raisonner en fonction votre protection.

Évaluation du risque de maladies du feuillage

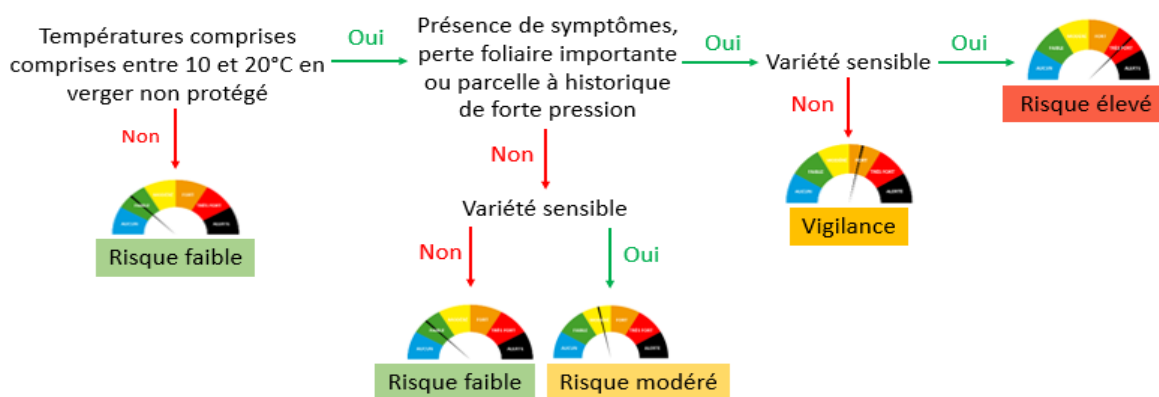
Le risque doit être évalué selon plusieurs facteurs et indicateurs :

- **Les conditions climatiques passées et prévues.**
- **L'observation des symptômes** permet d'évaluer en partie le niveau d'infestation présent sur votre parcelle.
Vous trouverez les méthodes d'observation des symptômes dans le [BSV oléicole n°2](#).
Attention : L'absence observée de symptômes n'est pas le signe de l'absence d'inoculum dans votre parcelle.
Le seuil de nuisibilité indiqué est celui fixé par le protocole du réseau de Surveillance Biologique du Territoire. Pour l'œil de paon, il est situé à 5-10% de feuilles attaquées. Pour la cercosporiose le seuil n'est pas défini compte tenu des délais entre les contaminations et l'observation des symptômes.
- **L'évaluation des pertes foliaires est très importante** L'œil de Paon et la cercosporiose peuvent provoquer des défoliations, ce qui entraîne une sous-estimation des risques réels associés. Les pertes foliaires peuvent être la conséquence d'infestations passés et témoignent donc de la présence d'inoculum au sein de votre

parcelle. Les symptômes de ces maladies et la défoliation sont donc à prendre en compte lors de l'évaluation de la pression et du risque des maladies fongiques.

- **L'évaluation de l'inoculum latent d'Œil de paon grâce au test soude.** Il permet de révéler les tâches d'œil de paon avant qu'elles ne soient visibles. La procédure est disponible sur le site internet de France Olive, sur la page [Œil de paon rubrique « protocole test à la soude »](#).
- Les sensibilités variétales à l'œil de paon et à la cercosporiose. Les niveaux de sensibilité de plusieurs variétés sont mentionnés dans les [précédents BSV](#).

Schéma d'aide à l'estimation du risque de contaminations par les maladies fongiques :



Gestion du risque

- **L'observation de vos parcelles reste indispensable pour une bonne gestion du risque.**
- Des opérations de prophylaxie peuvent limiter l'apparition de symptômes :
 - La taille améliore la **circulation de l'air** au sein de l'arbre et favorise l'assèchement de la frondaison.
 - La gestion de l'enherbement peut participer à réduire les zones potentiellement humides.



Éléments de biologie



Pour avoir plus d'informations sur la biologie et les dégâts des teignes, consultez le [BSV oléicole N°1](#) ou le site de [France Olive](#). Vous pouvez également consulter l'article dédié dans le *Nouvel Olivier* N°127.

Symptômes de teigne, source : Centre technique de l'Olivier

Observations

Des chenilles de teigne et des symptômes sur feuilles ont été observés dans plusieurs départements :

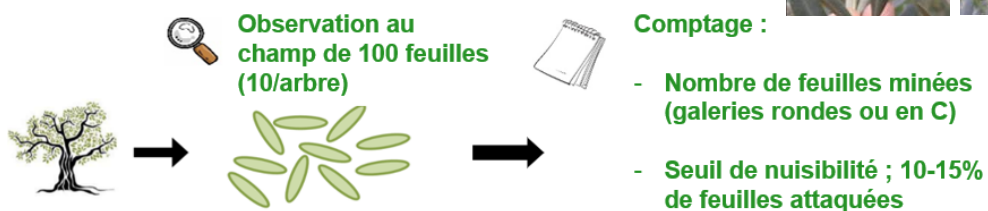
Département	Risque évalué
Drôme (26)	Faible à Fort
Vaucluse (84)	Modéré
Var (83)	Faible à Modéré
Alpes de Haute Provence (04)	Fort
Pyrénées-Orientales (66)	Fort à Très fort
Gard (30)	Faible à Fort
Hérault (34)	Fort
Bouches-du-Rhône (13)	Faible à Fort
Aude (11)	Faible à Modéré
Alpes-Maritimes (06)	Faible à Modéré

Nous vous rappelons que, comme souligné dans la section avertissement à la fin du document, les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.

Évaluation du risque

L'observation des symptômes permet d'évaluer en partie la pression du ravageur sur votre parcelle.

Observation des symptômes de teigne



**Dégâts de teignes de deuxième ou troisième stade larvaire. Source : Centre Technique de l'Olivier.*

Si la proportion de symptômes actuels dépasse le seuil de nuisibilité de 10-15% (seuil fixé par le protocole du réseau de Surveillance Biologique du Territoire), les futures générations de teigne risquent d'engendrer des dégâts sur fleurs et fruits.

Gestion du risque

- **Assurer un bon suivi de vos parcelles afin, de bien évaluer le risque lié aux dégâts observés, et de bien positionner vos interventions.**
- **De nombreux auxiliaires peuvent parasiter ou prédater la teigne.** Ils apparaissent pour la plupart dès le printemps, soyez attentifs et favorisez-les.

Auxiliaires	Stade cibles	Période d'activité
Larves de Chrysopes (neuroptères)	Oeufs	Printemps-été
Coccinelles (larves et adultes)	Larves et oeufs	Printemps-automne
Parasitoïdes (micro hyménoptères)	Oeufs et/ou larves et/ou chrysalides	Sur les trois générations de teigne
Araignées	Tous	Toute l'année

Cochenilles

SOMMAIRE



Éléments de biologie



Pour avoir plus d'informations sur la biologie et les dégâts des cochenilles, consultez le [BSV oléicole N°1](#) ou le site de [France Olive](#).

Cochenilles noires, source : Centre technique de l'Olivier

Observations

Des cochenilles ont été observées sur quelques parcelles dans les Bouches du Rhône, les Pyrénées-Orientales, le Var, les Alpes-Maritimes et Les Alpes de Haute-Provence. Le niveau de risque évalué est **faible**, à nuancer selon les parcelles, et peu de fumagine est observée.

Nous vous rappelons que, comme souligné dans la section avertissement à la fin du document, les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Evaluation du risque

Les cochenilles peuvent être distribuées en **foyers très localisés** sur les arbres ou parcelles. Il est important de surveiller leur évolution pour observer l'apparition des stades larvaires, stades les plus vulnérables aux traitements.

Gestion du risque

- **Profitez de la taille** pour éliminer les foyers (rameaux contaminés).

Autres bioagresseurs



Bactériose (Chancre bactérien)

Éléments de biologie



La fiche technique est disponible sur le site de [France Olive](#). La bactériose est une maladie causée par la bactérie ***Pseudomonas savastanoi***, elle se caractérise par des excroissances ou boursouflures marrons appelées galles ou chancres.

Galles de bactériose sur rameaux, source : Centre technique de l'Olivier.

Ces galles apparaissent sur les rameaux, les charpentières et peuvent se développer sur les troncs dans les cas les plus sévères.

La bactérie prolifère au sein du végétal et sa survie dans le sol est limitée. Les contaminations ont lieu de l'automne à la fin du printemps, suite aux pluies et grêles mais aussi par l'intermédiaire des outils de taille et de récolte. Les épisodes humides suivis de chaleurs sont favorables à la bactérie. La bactérie pénètre dans l'arbre via des tissus non cicatrisés (plaies, points d'abscission de feuilles, fleurs et fruits).

Observations et gestion du risque

De la bactériose est apparue dans plusieurs vergers d'observations. Soyez vigilants, en particulier lors des opérations de taille et de récolte. Il est nécessaire de désinfecter les outils de taille entre les arbres.

Neiroun, *Phloeotribus scarabeoides*

Éléments de biologie



Phloeotribus scarabeoides adulte (droite), galeries de larves de Neiroun (gauche), source : Centre technique de l'Olivier

Le Neiroun ou scolyte de l'olivier est un insecte xylophage de l'ordre des coléoptères, reconnaissable grâce à ses « palmettes » au bout des antennes. C'est un ravageur secondaire de l'olivier, il s'attaque aux branches déjà affaiblies (gel, sécheresse, maladies, ect.).

Le Neiroun passe l'hiver sous forme adulte dans les bois, dans des logettes forées à l'insertion de deux rameaux. Au début du printemps, la femelle pond dans une galerie de ponte sous l'écorce des branches affaiblies ou mortes. Lorsque les larves éclosent, une dizaine de jours après, elles se nourrissent du bois en creusant des galeries (photo de droite). Les adultes de la deuxième génération émergent en juin, une troisième génération peut avoir lieu à l'automne.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site de [France Olive](#).

Observations et gestion du risque

Le Neiroun est facilement observable au début du printemps, lors de la taille. Les femelles pondent dans les bois de taille, soyez vigilants dans leur gestion. Les bois de taille peuvent servir de pièges pour le Neiroun, si c'est le cas, ils doivent être détruits ensuite.

Pyrale du jasmin, *Palpita unionalis*

Éléments de biologie

L'adulte est un papillon (lépidoptère) blanc avec le bord des ailes beige-ocre d'une quinzaine de mm. Les adultes apparaissent au début du printemps et plusieurs générations ont lieu jusqu'à l'automne. Les larves sont des chenilles vertes, qui se nourrissent des jeunes pousses et des bourgeons terminaux des oléacées. Les dégâts sur feuille ressemblent à des carreaux de fenêtre avec un épiderme supérieur brun et le parenchyme grignoté sur la face inférieure, ou bien à des trous au travers de la feuille.

Observations et gestion du risque

Les chenilles et les dégâts peuvent se confondre avec ceux de la teigne. C'est un ravageur secondaire de l'olivier dont les dégâts peuvent pénaliser les jeunes vergers.

Cochenille Tortue du pin



Situation actuelle

La cochenille tortue du pin, *Toumeyella parvicornis*, est une cochenille nuisible à diverses essences de pins. Elle a été décrite pour la première fois en Floride (États-Unis) en 1897 et n'était connue qu'en Amérique du Nord jusqu'au début des années 2000. En 2014, sa présence a été signalée pour la première fois en Italie, dans plusieurs communes de la région de Campanie (Naples et communes voisines) sur des pins parasol (*Pinus pinea*) en milieu urbain. En 2018, *T. parvicornis* a également été trouvée dans la ville de Rome endommageant des pins et suscitant des inquiétudes du grand public, car le pin est un arbre emblématique du paysage urbain. En 2020, le ravageur s'était propagé à une plus grande zone le long de la côte de Caserte à Salerne, causant de graves dommages.

Dans son aire de répartition, *T. parvicornis* a montré un comportement envahissant et peut être un ravageur non négligeable des pins, à la fois en milieu naturel (îles Turques et Caïques) et en milieu urbain (Italie). Sur les pins d'ornement, le dépérissement et le développement des fumagines réduisent la valeur esthétique des plantes.

Suite à la découverte en septembre 2021, de 3 foyers dans le secteur Saint-Tropez / Ramatuelle (Var), une mission de surveillance renforcée vis-à-vis de cet organisme nuisible est en cours dans le Golfe de Saint-Tropez. Il s'avère que la présence de la cochenille est confirmée dans différents secteurs.

Présentation du ravageur

Les œufs sont petits, rosâtres et ovoïdes. Seules les nymphes de premier stade sont mobiles jusqu'au moment où elles se fixent sur les pousses annuelles pour se nourrir. Elles ne se déplacent plus par la suite. Les femelles présentent 3 stades larvaires et un stade adulte. A leur maturité, elles sont ovales à allongées, mesurent de 3,5 à 5 mm de longueur et de 3,0 à 4,0 mm de largeur. Elles sont de couleur brun-rougeâtre avec des taches plus foncées. La forme et les marques donnent à la cochenille l'apparence d'une écaille de tortue, d'où son nom. Les cochenilles mâles se développent différemment des femelles : le bouclier du mâle est allongé et de couleur blanchâtre, les mâles passent par un stade pupal et les adultes sont ailés. Dans les régions aux hivers froids, la cochenille hiverne sous forme de femelles immatures fécondées. En Campanie (Italie), au moins 3 générations, partiellement superposées, ont été observées sur pin parasol.

Les dégâts sont principalement causés par le nourrissage des larves qui sucent la sève des rameaux. Ces derniers prennent ainsi une teinte rougeâtre puis meurent progressivement. La sécrétion de miellat et de déjections sur les rameaux entraînent l'apparition de la fumagine (champignon noir), ce qui donne aux branches une coloration noirâtre.

Gestion du risque

Comme pour de nombreuses autres cochenilles, la lutte chimique est généralement difficile et peut ne pas être possible en milieu forestier ou urbain. En Amérique du Nord, plusieurs espèces d'ennemis naturels ont été observées. En Campanie, *Metaphycus flavus* (hyménoptère) a été observé parasitant *T. parvicornis*, mais il n'a pas été en mesure de stopper la propagation des ravageurs ou d'empêcher le dépérissement des pins. Dans cette région, des mesures phytosanitaires ont été prises pour contenir le ravageur. Elles comprennent des enquêtes pour délimiter les zones infestées, la destruction des plantes infestées, des restrictions sur le mouvement des plantes en dehors des zones délimitées et une lutte antiparasitaire appropriée.

Règlementation

Un arrêté ministériel paru le 11 mars 2022 précise les mesures visant à éviter l'introduction et la propagation de *T. parvicornis* sur le territoire national. Toute présence ou suspicion de *T. parvicornis* doit être déclarée au SRAL de votre région. Une zone délimitée dans laquelle la circulation des végétaux spécifiés est réglementée sera mise en place autour des végétaux infestés.

Retrouvez cet arrêté sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045358762>

***T. parvicornis* pourrait être une menace pour les pins en milieu urbain et éventuellement en forêt, il est donc conseillé de surveiller la situation de ce ravageur. D'autre part, une attention particulière doit être portée lors de la plantation de pin pignon (ou pin parasol) importé d'Italie et sur le transport de branches coupées provenant de la zone de saint Tropez, hors de cette zone.**

Il est primordial de faire remonter toute observation de cochenille tortue auprès du SRAL ou de la FREDON de votre région.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – BALAJAS Julien – GOUTINES Caroline

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Isabelle Casamayou, Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Célie Chaper – Coopérative du Nyonsais

Benoit Chauvin Buthaud - CA 26

Cécile Combes – GE des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Hélène Lemoine – CA 34

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB

Alex Siciliano - GOHPL

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA